



Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Comité Régional Occitanie

N° 5 – SEPTEMBRE 2024

Siège social et administratif : Maison des Sports 190 rue Isatis 31670 Labège

☎ 05 61 13 22 66

✉ siege-cd@petanque31.fr

COMPTES RENDUS

Réunion du 03 septembre 2024

Présents :

Mmes : SANS Brigitte - BAPTISTE Evelyne - MONDRAGON Delphine - SOURNAC Angélique

Mrs : MALBERT Guy - **LE MANACH Raymond** - HERNANDEZ Patrick - CORBI Paul - PINAUD Alain - RICARD Francis - RAYNAUD Christian - LANOTTE Joël - CROUZILLAT Alain - DELPY Serge - HUGUET Patrick - ARCANGELI Pierre-Noël - DUCASSE Gilbert - VIGNERES Jean-Bernard - GALIANO Serge

Valérie, Secrétaire administrative

Absents excusés :

Mme : LOZANO Lydie, FOURNES Emilie

Mrs : NEVEU Raymond, AZEMA Alain

Préambule du Président, Raymond Le MANACH

Bonsoir à tous.

Merci à tous de vous être rendu disponibles un mardi soir.

Je n'ai pas trouvé d'autre solution dans un calendrier chargé.

Cette réunion de rentrée, après un été riche en événements, va nous permettre de faire un bilan des championnats régionaux et de France qui se sont déroulés depuis le mois de juin.

Nous reviendrons bien entendu sur le championnat de France de FENOUILLET. Je vous donnerai un bilan financier définitif.

Nous évoquerons la préparation du mandat 2025-2028, au niveau de notre département, mais aussi au niveau régional. Il reste encore des incertitudes sur la constitution de ma future liste. Rien n'est simple, je vous l'avais déjà dit et cela se confirme. Je dois faire des choix qui vont provoquer des fractures. Certains épisodes de ce mandat m'ont conduit à envisager des changements. L'obligation de présenter six candidates féminines a aussi une incidence sur la liste définitive. Le délai qui m'est imparti est fixé au 16 octobre, soit un mois avant le congrès. J'ai l'obligation d'envoyer aux clubs la liste que je proposerais, avec un projet sportif, 30 jours avant l'élection. Les candidates et candidats retenus devront tous fournir avant la publication un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois.

Le temps est donc compté.

Je rencontrerais district par district les futures équipes que j'aurais sélectionnées dans un délai le plus court possible.

Quoi qu'il en soit, et je l'ai déjà demandé, je compte sur l'engagement pris par toutes et tous sur les délégations de fin d'année, afin de ne pas pénaliser nos championnats de clubs.

Nous évoquerons la saison 2025, avec le travail de la commission compétition sur le calendrier, que nous devons valider.

Je ne serais pas plus long, et nous allons nous mettre au travail, afin de terminer dans le délai imparti de 23H30.

Merci.

1) ADMINISTRATIF

a) Approbation de la réunion du Comité Directeur du 14 juin 2024

Le compte rendu soumis à l'approbation n'apporte aucune modification et est approuvé à l'unanimité.

Une modification du compte rendu de la réunion du comité directeur du 26 avril 2024 est demandée par Mr SOUQUET-BESSON sur le déroulé du championnat départemental de jeu provençal en doublette.

Cette demande, après discussion est adoptée à l'unanimité.

Veuillez trouver ci-dessous les modifications validées :

- Il s'agit du troisième jour, le lundi
- L'expression « bien évidemment » est retirée
- L'expression « il n'a pas pu continuer à jouer seul la partie qualificative » est retirée.

b) Vie des districts

1 - District Nord

➤ Question qui ne concerne pas spécialement le district mais qui peut concerner tous les joueurs et donc tous les districts :

En cas de mutation hors département, quel seuil de classification est prise en compte : celle du département quitté ou celle du nouveau département ?

Réponse de Francis RICARD : c'est le département quitté qui induit la classification.

➤ Que faire du club du TPO pour 2025 : doit-il rester district nord ou doit-il passer au district ouest ?

Réponse de Raymond LE MANACH : pour moi, seule l'adresse géographique du siège social détermine la localisation dans un district ou un autre.

➤ Pas une question, mais une information que le président du CD communique : j'ai validé une demande du président du TPO qui est en phase de préparation d'un diplôme DEJEPS Perfectionnement Sportif et qui cherche une structure associative pour un stage d'un an (non rémunéré). Il sera chargé de participer aux stages de perfectionnement des joueurs sélectionnés, et en l'occurrence apportera une aide à la structure AVENIR 31. Nous pourrions le solliciter pour d'autres actions si nous pensons qu'il pourrait nous faire progresser afin d'obtenir de meilleurs résultats chez les séniors.

2 - District Est

➤ Demande du club de Villefranche pour déplacer la date de réception du CDC.

Réponse de Francis RICARD : Il est impossible de déplacer la journée. Possibilité de trouver des terrains dans un club voisin. A noter que le calendrier a été mis sur le site depuis plusieurs mois et que la demande arrive tardivement. Malgré tout, nous chercherons une éventuelle solution satisfaisante.

c) Point sur la préparation du prochain mandat

Mr Raymond LE MANACH nous informe qu'il prépare sa liste et qu'elle n'est pas encore totalement constituée. Le quota des féminines n'est pas encore atteint.

2) **SPORTIF**

d) **Bilan des championnats régionaux : DJP, Doublette jeunes**

- Doublette Jeu Provençal à Lacaune : délégué Serge GALIANO
Bonne organisation dans l'ensemble. Cadre agréable autour du stade de rugby.

- Doublette Jeunes et TPJ juniors à Albi : délégué Christian RAYNAUD
Tout s'est bien passé.

e) **Bilan des championnats de France : TH, TF, D mixte, TJP, TV, T jeunes, T mixte, DF et TTH, TTF et DH**

- Triplette masculin et triplette féminin à Sin Le Noble : délégué Patrick HUGUET
Bonne organisation. Rien à signaler de particulier.
Beau cadre et bonne restauration. Petit souci rencontré sur les déplacements de l'équipe masculine.
Il est rappelé que chaque équipe est responsable de ses déplacements. Le comité ne gère pas les déplacements des équipes.
Problème rencontré sur la réception des chambres.
L'équipe masculine n'a pas fait de résultat.
L'équipe féminine de Cazères s'est inclinée en ¼ de finale et l'équipe féminine de Ramonville s'est inclinée en 1/6ème de finale.

- Doublette mixte à St Flour : délégué Alain PINAUD
Hébergement (gîte) très agréable.
Beau site et très bon repas.
L'équipe de Cazères s'est inclinée en 32ème de finale.

- Triplette JP à Briançon : délégué Serge GALIANO
Bon championnat pour le côté organisation.
L'équipe de Lasbordes s'est inclinée en 1/6ème de finale et l'équipe de Launaguet n'a pas fait de résultat.

- Triplette vétérans et triplette promotion à Castelnaudary : délégué Patrick HERNANDEZ
Grosse chaleur. Pas de résultat pour l'équipe de Montastruc (vétérans) et l'équipe de Soupetard (promotion) s'est inclinée en 1/6ème. Repas simple un peu cher (22 €).

- Triplette jeunes à Pontarlier : délégué Christian RAYNAUD
Beau jeu des jeunes. Les minimes finissent vainqueurs de la Coupe de l'Avenir. Les cadets sont finalistes de la Coupe de l'Avenir.
Hébergements et repas corrects.

- Triplette mixte à Fenouillet :
Raymond LE MANACH fait un point d'ensemble sur l'organisation mise en place par le club de Fenouillet :
 - Bonne qualité des repas.
 - Très bonne organisation dans l'ensemble. Le carré bis mis à disposition des joueurs a parfaitement tenu son rôle et a contribué à la réussite de ce championnat sur le plan sportif.
 - Beaucoup de bénévoles disponibles.
 - Les élus du CD31 ont été mobilisés et ont effectué un très bon travail.Sur le plan sportif, l'équipe de Cazères (qualifiée par la région Occitanie) s'est inclinée en 16ème et les deux autres équipes (Ramonville et Toulouse Métropole) s'arrêtent en barrage.

Raymond LE MANACH présente le bilan financier de cet évènement :

- recettes totales incluant les subventions versées et à venir : 31 685 €
- dépenses totales : 26 042 €

Le bénéfice sera intégralement reversé au club de FENOUILLET, conformément à l'engagement pris par le président du CD31.

Le président remercie une fois encore la mairie de FENOUILLET qui a apporté une aide technique et financière précieuse.

● Tête à tête masculin et doublette féminin à Objat : délégué Jean-Bernard VIGNIERES

Hébergement un peu éloigné, repas correct. Forte chaleur.

Pour le tête-à-tête, résultat 16ème pour Donovan et 32ème pour Kenny.

Pour la doublette féminine, résultat ¼ de finale pour Nadège et Toréa.

Le double terrain d'honneur appelé aussi carré bis est une très bonne idée.

● Tête à tête féminin et doublette masculin à St Yriex : délégué Joël LANOTTE

Hôtel rénové, très correct. Problème de terrain surtout pour les féminines, beaucoup de graviers.

Très beau cadre, beau boulo-drome. Problème d'intendance le dimanche.

Pour le tête-à-tête, résultat ¼ de finale pour Toréa.

Pour le doublettes masculin, 32ème de finale pour l'équipe de Rieumes.

RAPPEL : Il est rappelé que chaque joueur, chaque joueuse a des responsabilités vis-à-vis du comité, que ce soit au niveau des repas réservés ou des chambres. Il est constaté très souvent que les repas réservés le samedi ne sont pas pris, et que les chambres d'hôtel du samedi soir sont la plupart du temps vides. Les clubs devront être impliqués pour le respect de l'investissement financier du CD31 envers les équipes qualifiées.

f) **Bilan du National de ROQUEFORT**

Délégué Patrick HERNANDEZ : Très bonne organisation de l'équipe de Roquefort. Plateau relevé. A noter 11 régions présentes et 35 départements représentés.

g) **CR de la commission compétition et validation du calendrier**

Mr RICARD nous précise qu'il s'est rendu le week-end dernier à Lyon pour finaliser la formation des gestionnaires de table de marque. Une réunion du comité directeur de la fédération aura lieu le 21 septembre 2024 pour valider les propositions annoncées.

Le gestionnaire de table de marque (ex graphiqueur) aura une reconnaissance juridique comme les arbitres l'ont aujourd'hui ainsi qu'une reconnaissance des compétences sous forme de diplôme avec un statut et une reconnaissance financière qui sera basée sur la grille des arbitres.

Pour les graphiqueurs en place, une formation aura lieu sur un jour et demi pour valider leurs acquis.

Après la formation, il y aura un examen pour « les non expérimentés » qui permettra de valider le niveau 1. Un niveau 2 sera également mis en place. L'expérience requise est d'avoir exercé sur un minimum de 20 concours sur les 5 dernières années. Validation de cette habilitation sur 5 ans (voir le nombre de concours réalisé dans l'année). Les coûts de cette formation (niveau 1 et niveau 2) seront précisés après la réunion du 21 septembre 2024.

Les personnes non habilitées ou n'ayant pas assisté à la formation ne pourraient plus tenir de graphiques. Un recueil sera mis en place par la fédération par rapport à la fonction de délégué. Ce délégué aurait un statut juridique.

Le comité directeur vote le calendrier 2025.

Face au nombre trop élevé d'annulations de concours, la décision sera mise à l'ordre du jour d'un prochain comité directeur, d'augmenter l'amende financière. Une sanction sportive sera aussi à réfléchir. On ne peut pas accepter de modifier sans arrêt le calendrier comme c'est le cas actuellement.

Le tir de précision aura lieu fin décembre 2024, avec une qualification fin janvier 2025.

Participation de 2,50 €.

Règlement : le muté peut tirer dans son nouveau club si son nouveau club l'accepte. S'il quitte son club en ayant tiré dans ce club, il perd sa qualification.

Mr ARCANGELI demande à préciser les horaires des CDC sur le site du comité et sur les feuilles de match.

3) **FINANCES**

a) **Point sur les licences 2024**

Nous comptons 10 716 licences à ce jour.

b) **Point de trésorerie : paiement des arbitres et tenues de table, encaissement des sommes dues par les clubs pour les qualificatifs (engagement et participation du paiement des arbitres et graphiqueurs)**

Raymond LM : Les paiements ont-ils été effectués par tous les districts ?

Serge GALIANO : Certains districts n'ont pas encore tout reversé au comité. Il faut le faire avant la fin du mois et bien différencier le montant des mutations et le montant des licences.

4) **DIVERS**

La commission jeunes :

Mr Raymond LE MANACH informe que le CD31 s'est engagé à revenir à une remise annuelle de récompenses lors du congrès, à partir de 2024, d'un montant de 300 € pour 3 écoles de pétanque ou clubs, qui seront désignés par la commission jeunes.

Il souhaite réfléchir avec la commission jeunes et les dirigeants, sur un projet de création d'un national jeunes à Miremont dans le futur. Les conditions seraient les mêmes que celles de la création d'un nouveau national séniors.

L'harmonisation du calendrier est prévue le lundi 11 novembre 2024 à 8h30.

La prochaine réunion du comité directeur aura lieu le vendredi 8 novembre 2024 à 18h00.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la réunion du comité directeur se termine à 22h55.

Le président,
Raymond LE MANACH



La secrétaire générale,
Angélique SOURNAC

